

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 29 octobre 2015

Présents : Claude Vignon, Dominique Parein, Andrée Séquier, Michel Olivier, Julie Faivre, Gilles Breton, Laurent Benoit, Virginie Dal pra, Giovanni Cadeddu
Excusés : Pierre Barbier (pouvoir à Giovanni Cadeddu)

Des représentants de l'association Atravercors, qui organise la manifestation de la charbonnière depuis 10 ans, viennent présenter le projet de charbonnière 2016, qui pourrait avoir lieu sur Saint Martin. L'association sollicite du bois et un emplacement dans la forêt, sur un terrain communal ou privé. Le conseil municipal manifeste son approbation et son soutien au projet, et cherchera des solutions avec l'ONF. Le lieu définitif sera fixé en décembre.

Délibérations du conseil

- La mise à disposition de Mme Virginie Perucca auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour la coordination de l'espace nordique d'Herbouilly est renouvelée pour l'année 2016, à hauteur de 50% de son temps de travail et de sa rémunération. *Approuvé à l'unanimité.*
- La consultation du marché de travaux de la 3^e tranche d'assainissement collectif a abouti à 5 offres. A l'issue de l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre, il apparaît que l'offre du groupement Cheval-Blanc-Giammateo est la mieux classée. Le marché est attribué à ce groupement pour un montant de 592 902,50€HT. *Approuvé à l'unanimité.*
- Une convention de viabilité hivernale est passée avec le Conseil Départemental de la Drôme pour l'hiver 2015-2016, pour la mise à disposition payante du matériel départemental en cas d'avarie des équipements communaux ou de conditions exceptionnelles. *Approuvé à l'unanimité.*
- Une décision modificative du budget communal est approuvée pour l'intégration de la dépense de remplacement des chassis bois de l'atelier communal en investissement. *Approuvé à l'unanimité.*
- La succession de Mr Robert Malsand est en cours, la commune souhaite demander l'institution d'une servitude sur la source des Pelailons qui alimente le hameau des Pelailons, en cas d'avarie sur le réseau d'eau potable. *Approuvé à l'unanimité.*

Décisions du conseil

- La commune adhère à l'association de la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme dans le cadre de leur programme de cinéma itinérant, qui pourra ainsi être proposé dans la salle des fêtes de St Martin à partir de 2016, géré par l'association Maison Pour Tous de La Chapelle en Vercors.
- Le Maire expose les quelques retours mitigés qu'il a reçus au sujet de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage nocturne. Il est rappelé les conditions de la concertation citoyenne qui a été déployée dans le cadre de cette mise en œuvre : informations et sensibilisations répétées dans

les bulletins municipaux, organisation d'une soirée d'information et d'échanges le 2 mai, mise à disposition d'un cahier d'avis pendant l'expérimentation de l'extinction entre juin et octobre, organisation d'une soirée d'information et d'observation du ciel nocturne le 10 octobre. Mais le conseil convient que les personnes réticentes n'ont pas forcément osé s'exprimer lors de ces opérations. Le conseil décide de la poursuite de l'extinction de l'éclairage nocturne au village avec les horaires suivants : été de minuit à 5h30, hiver de 23h à 5h30. par ailleurs, avant d'étendre cette extinction aux hameaux des Menuisiers et de Tourtres, un questionnaire public sera adressé aux habitants durant l'hiver.

→ La commission aménagement du village souhaite réfléchir aux limites de la zone 30 dans l'agglomération du village. Une réunion sera organisée à ce sujet avec le Centre Technique Départemental de St Jean en Royans. Le sujet des fissures sur la chaussée au centre du village sera abordé également.

→ Le maire expose le projet d'acquisition de la maison Perelli au bout du chemin des Michallets, au-dessus des Barraques. Les acquéreurs envisagent d'habiter à l'année. La commune ne peut assurer la viabilité hivernale de cette habitation, en raison de l'étroitesse et de la dangerosité du chemin. Un arrêté municipal décrétant le non-déneigement de cette route sera pris, signalé par un panneau en bord de route.

→ Le Préfet de la Drôme a transmis le rapport de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale pour proposer le nouveau schéma départemental, qui prévoit la fusion de la communauté des communes du Vercors avec les communautés des communes du Pays du Royans et du Massif du Vercors. Le Maire rappelle que les élus de St Martin ont intégré le collectif des élus du Royans-Vercors depuis plusieurs mois, qui plaide pour une fusion des 4 intercommunalités : Vercors, Massif du Vercors, Pays du Royans et de la Bourne à l'Isère. Il est donc décidé de refuser la proposition du Préfet et de soutenir la fusion des 4 intercommunalités. La délibération sera prise lors du prochain conseil, après les différentes réunions prévues à ce sujet. *Approuvé à l'unanimité.*

Informations au conseil

→ La consultation pour l'étude géotechnique préalable de la 3^e tranche d'assainissement a abouti à 2 offres, qui sont en cours d'analyse par la commission environnement.

→ La nouvelle consultation pour le diagnostic et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la mairie en vue de l'intégration d'une agence postale communale a abouti à 2 candidatures de qualité satisfaisantes. La commission les rencontrera le mardi 17 novembre et prendra connaissance de leur proposition d'honoraires.

Par ailleurs, le Maire relate au conseil sa rencontre avec le responsable local de la Poste : il lui a été annoncé la fermeture du bureau de poste de St Martin les samedis matins à partir du 1^{er} janvier 2016.

→ La classe de cycle 3 de l'école primaire de St Martin a été retenue pour participer au Tour de la Drôme à vélo en 2016, organisé par le Conseil Départemental de la Drôme, entre Hauterives et Buis les Baronnies. Le conseil se réjouit de cette opération, et apportera son soutien financier et logistique.

→ La coiffeuse Mme Zanella a écrit à la mairie pour signaler des travaux de conformité électrique de son local, et demander l'autorisation d'installer un système de pompe à chaleur pour la climatisation et le chauffage de son local. Les services techniques iront vérifier la faisabilité.

Questions diverses

→ Michel Olivier :

la commission aménagement du village réunie le 05 octobre dernier réfléchit entre autres à l'aménagement du talus sous l'église dans le jardin de ville, au renforcement du pied du Tilleul de Sully, à la préparation des massifs de fleurs et de leur arrosage.

→ Claude Vignon évoque l'opportunité de l'embauche d'une personne en renfort des services techniques, en contrat d'avenir à durée déterminée. Le conseil approuve l'idée, un recrutement sera lancé cet automne.

→ Andrée Séquier :

- Demande quelle est la programmation du ramassage des feuilles mortes au village, et propose son aide.
- Informe le conseil que Mr Devallouit met en vente la ruine d'Herbouilly à l'euro symbolique. La commune de Villard de Lans est intéressée. Le groupe Herbouilly veillera à la préservation patrimoniale du site.

→ Julie Faivre questionne le sujet des roseaux à couper de la station d'épuration. Le Maire propose de les récupérer personnellement et d'essayer de les composter chez lui pendant un an.

→ Virginie Dal-Pra fait le point des personnes inscrites en mairie suite à l'article sur l'aide aux réfugiés dans le dernier bulletin municipal. La commune attend toujours des consignes de la part de la Préfecture concernant les besoins à satisfaire. Un point sera fait également avec les familles déjà accueillantes sur le village.

→ Gilles Breton informe le conseil que la réfection de la piste d'accès au site de décollage de vol libre à Herbouilly est programmée cet automne à l'occasion de la montée d'engins de travaux publics sur Herbouilly.

Secrétaire de séance : Virginie Dal-Pra